

## COMPTE RENDU COMITE DE SITE (COSIT) 9 février 2023

Monsieur Pianelli directeur de l'aéroport fait un compte rendu sur **l'activité de la plateforme**.

L'activité en 2022 est en retrait de 1754 mouvements par rapport à 2021

63371 en 2021

61617 en 2022 soit -3%

Aviation commerciale : 5500 mouvements

Aviation générale : 56000 mouvements, dont aviation d'affaires + 9% (jets privés) les mouvements d'hélicoptères ont progressé d'environ 2000 mouvements (Babcock sté irlandaise qui gère le Samu et sécurité civile )

En ce qui concerne le **nombre de passagers**, changement de référentiel. Jusqu'à présent le nombre de passagers comptabilisés ne comprenait que l'aviation commerciale soit 7500 passagers en 2021.

Maintenant la direction de l'aéroport compte dans les passagers ceux des jets privés et de l'aviation d'affaires soit 24907 passagers en 2021, 26522 en 2022.

Ce changement de référentiel local permet de masquer les échecs répétés de l'aviation commerciale.

La direction de l'aéroport se glorifie d'avoir obtenu **l'accréditation carbone niveau 2** vise le niveau 3. Cette accréditation ne concerne que les émissions aérogare, bureau, véhicules au sol, en aucune façon les aéronefs.

Nous faisons remarquer que c'est un bon point, mais dérisoire au regard de la pollution générée par les aéronefs. Le CO2 n'est qu'une des pollutions, mauvaise pour le climat certes, mais il ne faut pas oublier les particules fines, toxiques pour la santé, émises par les avions qu'ils soient léger ou à réaction. Et les mouvements effectués majoritairement sur Avignon sont par leur nature extrêmement polluants (tours de piste, touch and go, essais en vol). Cela représente 95% des émissions de CO<sup>2</sup> d'un aéroport.

Les élus ont partagé et développé le même point de vue.

Nous faisons part également de l'étonnement de la préfecture du manque d'intérêt de l'aéroport à participer **au plan de protection de l'atmosphère, PPA** (Pas de présence, pas de réponse, pas de contribution de la structure).

En ce qui concerne le plan économique, la représentante de la Région Madame Nancy SPINOUSA, Chef du service Grands Equipements. Région Provence-Alpes-Côte d'Azur annonce la **mort du projet AEGIS 145** faute d'investisseurs. Elle précise qu'une grande partie de la préoccupation de la plateforme est la valorisation foncière et qu'ils vont essayer à nouveau d'attirer des porteurs de projets !

Rappel des 100 **emplois** créés par RTE. Les emplois de RTE ne sont pas des créations mais de déplacements d'emplois. Nous leur rappelons que le soit disant « développement économique » est toujours un échec et que selon les archives de l'UN-ADRAC, si tous les emplois promis par la structure avaient été créés, nous serions face à une ville entière. Nous nous étonnons qu'il n'y ait pas de réflexion sur un **développement économique innovant** pour préparer une **résilience inévitable de l'aérodrome**. Ce ne sont pas les recherches et innovations qui manquent sur notre territoire en ce qui concerne l'aéronautique. Et n'oublions pas l'existence de la pépinière de jeunes entreprises à vocation aéronautique. Il est vrai que 56% du chiffre d'affaire vient de l'activité domaniale (valorisation du foncier) !

Exemple d'innovation d'un planneur électrique prototypé à Saint Remy de Provence, recherche et développement autour de l'avion électrique à Aix avion électrique, et simulateurs de toutes sorte, afin de rentrer dans l'air de la sobriété qui s'impose et va s'imposer à tous de plus en plus.

La représentante de la LPO intervient sur le thème de l'aéroport qui serait un territoire apprécié de **l'Outarde canepetière**, dont on aurait vu un nid avec des œufs au printemps dernier. C'est oublier la diminution drastique de cet oiseau protégé, diminution qui apparaît dans les comptages du nombre de mâles chanteurs, malgré les grosses sommes d'argent public qui ont été consacrées à sa survie et à sa compensation ces dernières années.

La **CCE doit se réunir prochainement pour la révision du PEB**. Nous faisons remarquer le PEB n'est qu'un document d'urbanisme qui est basé sur un modèle mathématique, avec des hypothèses plus ou moins fiables sur le développement hypothétique de l'aérodrome dans les années futures (entreprises qui ne viennent plus, types d'avion qui ne sont plus là, types de

mouvements très mouvants et incertains, lignes commerciales qui disparaissent) et qu'il ne représente en aucun cas la réalité du trafic et de la gêne ressentie par les habitants, bien au-delà de simplement les riverains. ;

Le **représentant de la DGAC** explique que le PEB n'est que l'un des fondements basés sur 4 piliers , **Calipso**, la maîtrise des **trajectoires** étendue à l'ensemble des usagers, **le PEB** et les **restrictions d'exploitations**.

### **Bilan 2022 des réclamations :**

842 réclamations émises par 48 personnes ont été enregistrées.

11 Noves

11 Caumont

8 Montfavet

6 Chateaurenard

6 Morières

2 Tarascon

2 Avignon

Le débat autour des réclamations fait ressortir que les mouvements d'aéronefs concernés sont toujours considérés par la direction de l'aéroport et les instances compétentes pour les juger comme étant parfaitement respectueux des règlements. Alors que ces réclamations sont le témoignage d'un mal être et d'une souffrance de la population. On imagine mal des gens dont le passe-temps serait d'envoyer des réclamations à l'aéroport. Les élus présents ont abondé dans ce sens, tout particulièrement le maire de Caumont qui avait avec lui le témoignage de plus de 200 réclamations qui lui sont parvenues de ses administrés.

Nous attirons l'attention sur **le rapport annuel de l'ACNUSA** et ses recommandations en matière d'aviation légère, et pour les hélicoptères, qui souligne la nécessaire implication citoyenne pour un fonctionnement apaisé et plus respectueux des exigences écologiques. Qui précise également la nécessité de déployer Calipso sur tous les aérodromes français..

Nous constatons que seulement 2 avions sur 95 basés à Avignon sont classés, cette mesure permet de prendre des mesures restrictives de vol en fonction du niveau de nuisance.

Nous incitons les participants à s'informer sur le déploiement de ces mesures à **Toussus le Noble**, où se déroule une expérimentation qui a vocation à s'étendre aux aérodromes français, et qui élabore les autorisations de vols, en nombre, fréquence, jours et heures en fonction de leur classification Calipso.. Le responsable de la DGAC partage notre point de vue et trouve que 2 avions sur Avignon c'est trop peu.

Nous faisons remarquer la nécessité d'identifier les auteurs des incivilités et le non-respect des bonnes pratiques. Décision est prise de **constituer un groupe de travail animé par le président de l'aéroclub** pour sensibiliser les usagers et rétablir une charte.

**L'opération militaire ORION** qui est une grande manœuvre de l'armée de l'air pour une préparation à un conflit éventuel, se déroulera du 16 février au 10 mars et génèrera des passages très bruyant et très bas d'avions militaires. la direction de l'aéroport précise que cette opération militaire risque de passer par Avignon sans utiliser les structures de la plateforme et qu'elle n'a aucune maîtrise en la matière. Donc ne pas envoyer de réclamations à ce sujet.

Nous avons terminé la réunion par une discussion en aparté avec un gendarme de la brigade de la gendarmerie de l'air (BGTA) avec qui nous avons échangé nos coordonnées et envoyé un échantillon de nos plaintes.

**Nous n'avons pas eu le temps d'aborder précisément des points importants comme les compagnies aériennes qui seront peut-être contactées pour utiliser l'aéroport et quand.**

**Nous n'avons pas pu interroger le représentant de la région et de la SAAP sur la déviation du VC5 sur laquelle ils ont tant insisté lors de l'enquête publique du PLU, ainsi que la mise en conformité de la piste qui aurait pour effet une prolongation très conséquente de son emprise au sol.**

**Nos conclusions :**

Les réunions du Comité de site sont trop brèves. Il faudrait prévoir un **temps de travail plus conséquent** à l'avenir, malgré nos emplois du temps très chargés.

Le lieu de l'**aérogare**, s'il se veut symbolique, n'est **pas adapté pour un travail sérieux**, multiples bruits d'aéronefs qui font perdre beaucoup d'échanges, odeurs prononcées de kérosène assez prenantes par moment.

Pas de table pour pouvoir prendre des notes correctement et disposer des documents dont nous avons besoin.